



Procédure

Déroulement de l'examen concours pour les BTS Informatique (IN), Internet of Things (IoT) et Game Programming and Game Design (GP).

- Première session d'examen le lundi, 3. juillet 2023 **dans la salle 223 au Site Limpertsberg**
19, rue Guillaume Schneider
L-2522 Luxembourg
- Deuxième session d'examen le mardi, 12. septembre 2023 **dans la salle 223 au Site Limpertsberg**
- Planning des journées d'examen
 - **8h00 – 10h00** épreuve de programmation IN, GP, & IoT
 - **10h20 – 11h00** épreuve de mathématiques GP
 - **11h20 – 12h00** épreuve d'électrotechnique IoT
 - **à partir de 13h30** épreuve orale IN, GP, & IoT
 - Le planning concernant l'oral n'est publié que vers 10h00. En sortant de l'épreuve de programmation, veuillez donc noter les détails (heure, salle, ...) relatifs à votre rendez-vous.
- Détails sur les épreuves :
 - Informatique https://in.btshub.lu/?page_id=86
 - Internet of Things https://iot.btshub.lu/?page_id=15
 - Game Programming https://gp.btshub.lu/?page_id=34
- Composition du classement final lors du jury d'examen :
 - Sont ajoutés à la liste, par ordre décroissant de leur note d'examen, les candidats ayant obtenu une note suffisante lors de la session d'examen de **juillet**.
 - Ensuite y sont ajoutés, par ordre décroissant de leur note d'examen, les candidats ayant obtenu une note suffisante lors de la session d'examen de **septembre**.
 - Finalement tous les autres candidats n'ayant pas obtenu une note suffisante lors d'une des deux sessions d'examen sont rajoutés à la liste suivant l'ordre décroissant de leur notes d'examen.
 - Les 12 premiers candidats de la liste obtiendront une pré-admission.
- Clarifications et déductions logiques
 - La note d'examen est la moyenne arithmétique simple des notes des différentes épreuves. Elle est à considérer comme étant réussi si elle est suffisante, c'est-à-dire supérieur ou égal à 50% du maximum de points possibles.
 - Un candidat ayant réussi l'examen en **juillet** ne peut être classé derrière un candidat l'ayant réussi en **septembre**.
 - Un candidat n'ayant pas réussi ou ne s'étant pas présenté à l'examen en **juillet**, a le droit de repasser l'épreuve en **septembre**.
 - Tout candidat peut s'inscrire dans plusieurs formations BTS. L'ordre de priorité est à indiquer obligatoirement lors de son inscription en ligne. L'indication de priorité est contraignante et sera prise en compte lors de la répartition des places disponibles.



Examen Concours BTS

2023-2024

bts >>

- Communications
 - Après chaque session d'examen, l'un des résultats, par BTS, suivant est communiqué aux candidats :
 - classé Le candidat s'est classé parmi les 12 premiers candidats, remplit toutes les conditions d'admission et est donc pré-admis.
 - classé sous réserve Le candidat s'est classé parmi les 12 premiers candidats et sera pré-admis, sous condition de remplir toutes les conditions d'admission (p.ex. rattrapage BAC encore à faire ...).
 - hors classement Le candidat s'est classé parmi les 12 premiers candidats mais a été exclu du classement car il a été admis ou pré-admis dans un autre BTS d'une préférence prioritaire.
 - non-classé Le candidat ne s'est pas classé parmi les 12 premiers candidats. Il ne peut qu'espérer un désistement d'un candidat classé ou que l'un de ces derniers ne remplisse pas les conditions d'admission.
 - En septembre, le classement final est composé et validé par le jury d'examen.
- **Inscription définitive**
 - **Toute pré-inscription ne devient que définitive qu'après le paiement des frais d'inscription. C'est aussi à ce moment que le certificat d'inscription est émis.**
- **La rentrée est lundi, le 20 septembre à 10h00 dans la salle des fêtes (SL-005) du [Site Limpertsberg](#).**